

déville (infos)

novembre 2020 - n°265



Activités municipales

Culturellement vôtre !

Photos

De nouveaux jeux
pour la P'tite Plage

CMJ

Les jeunes
conseillers élus

Seniors

Les animations
de fin d'année

Covid-19

Point sur
la situation

**Comment ça
marche ?**

Permanence Habitat



Deux représentations, un rang sur deux et un siège de séparation : une drôle de configuration mais qui a permis aux aînés de profiter d'un spectacle distrayant pour une semaine bleue en mode « Covid » !



Fin septembre, les aînés ont pu s'évader vers « le Croisic » dans le cadre du programme « Seniors en Vacances » organisé avec l'A.N.C.V. (Agence Nationale pour les Chèques-Vacances). Une belle semaine organisée par le C.C.A.S. pour se retrouver masqués mais dépayés !



La rentrée littéraire n'a plus de secret pour les lecteurs de la médiathèque Anne Frank avec la présentation des coups de coeur d'Olivier, libraire à la librairie Colbert.



Découvrir les livres mais aussi la musique ou encore les secrets de fabrication du pain bio : les animations de la médiathèque sont toujours un plaisir pour petits et grands !



Les petits de la maison de la petite enfance sont partis à la découverte des fromages : marmothèques, activités... et une belle semaine qui s'achève avec la fabrication de fromages !



Reportée suite au confinement, la rencontre avec la ferme « Plume Poil et Nature » et les élèves de l'école Créta y s'est finalement déroulée le mois dernier, pour le plus grand bonheur des enfants. En octobre, enfants, parents et enseignants de l'école ont également exposé leurs dessins à l'occasion de la « grande lessive » : de quoi égayer la cour de l'école.



Impressionnant échafaudage pour les travaux de l'Eglise Saint Pierre.



Après deux semaines de travaux, les structures de l'aire de jeux « la P'tite Plage » ont été remplacées. Depuis la mi-octobre, les enfants peuvent s'amuser sur les nouveaux jeux !



Retrouvez plus de photos sur le site Internet de la Ville deville-les-rouen.fr

SOMMAIRE

s'informer 4-5

Info du mois
Cérémonie commémorative
Téléthon 2020 : rester solidaires !
Animations des aînés pour les fêtes de fin d'année
« Des décisions qui marquent la détermination de l'équipe municipale à agir »
Parrainage civil

comprendre 6-7

Culturellement vôtre !

découvrir 8

Covid-19 : point sur la situation

habiter 9

Services municipaux
Rencontrez vos élus
Permanences et consultations
« comment ça marche ? »

sortir / noter 10-11

Les rendez-vous du mois
Les infos à connaître

AU FIL DE LA VIE septembre 2020

BIENVENUE

Camillia et Calie PELTIER, nées le 26 juin 2020

CONDOLÉANCES

Claude HAGNÉRÉ / Hakim NOUIOUI / Françoise DENIS divorcée VIGUEREU / Jean CALLE / Andrée PERSIL divorcée CARRÉ / Frédéric PRÉVOST



LE MOT DU MAIRE

Des mots et des actes !

C'est devenu une habitude chez certains responsables publics, de préférer les mots aux actes : c'est ainsi que fleurissent les « ateliers participatifs », les « conventions citoyennes », les « forums citoyens »...

Tout cela est sans doute utile, si ce n'est pas pour cacher le vide de l'action ou des propositions, ou si ce n'est pas pour confondre tout simplement l'action et la communication.

Bien sûr, il est indispensable d'associer les habitants à ce qui se fait pour leur quotidien ! Nous le faisons par exemple, en réunissant les riverains avant que ne commence le chantier de la piscine ou de la côte du mont aux malades pour essayer de remédier à la vitesse de la circulation ; nous le faisons encore avec les parents d'élèves pour les menus de la restauration scolaire, avec les responsables d'associations, avec les commerçants ; nous le faisons encore dans nos rencontres de quartiers ou dans nos rendez-vous avec les habitants.

Mais il ne faut jamais oublier que la démocratie, c'est débattre ET décider !

C'est le rôle du conseil municipal de traduire en termes financiers, réglementaires, techniques, les choix que nous faisons pour notre ville. La « responsabilité » publique, c'est d'agir, de faire des choix. C'est tout simplement le sens de notre démarche lorsque nous nous sommes engagés devant vous à « agir ensemble pour Déville ».

Très chaleureusement

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

déville (infos) - journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** - Rédacteur en Chef et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter** - Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Nathalie Compérot** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** - Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert® - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Médiapost** - Le journal **déville (infos)** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).

INFO DU MOIS

21 élèves de CM1 se sont présentés aux élections du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ).

14 filles et 7 garçons, élèves de CM1 dans les écoles Blum, Charpak et Rousseau, ont été candidats aux élections qui ont eu lieu en octobre dernier. La campagne électorale du CMJ a été lancée, fin septembre, après les échanges des élèves avec les élus (Monsieur le Maire, Madame Mottet et Monsieur Deme).

Entre le 12 et le 15 octobre, **6 filles et 5 garçons ont ainsi été élus** au sein des écoles élémentaires : Sinai BLASCO-YAHI, Sacha MEYFROODT-BACQUET, Manon LOZAY-LUTHON, Livia BENOIT DE SOUSA GONCALVES, Alioune SONATE, Maab ABDELAZIZ YOUSIBRAHIM, Alexiana TANGBANDET HORUS, Robin BOITRELLE, Johann COGNARD, Lucy BAILLEUL HABRAN et Shanna EUSEBE.

Les jeunes élus poursuivront le **projet autour de l'eau**, commencé lors du mandat précédent et aborderont également d'**autres thématiques**.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Devoir de mémoire

Chaque **11 novembre** célèbre la **signature de l'armistice de 1918** entre les forces alliées et l'Allemagne, Armistice qui signe la fin de la Première Guerre Mondiale.

Traditionnellement, les élus et les associations d'Anciens Combattants, accompagnés des habitants, se rendent au **monument aux morts pour rendre hommage** à tous les morts pour la France parmi lesquels 236 poilus dévillois décédés au front.

En cette période de crise sanitaire et à l'heure, où cet article est rédigé, la commune ne sait pas si la cérémonie commémorative pourra être maintenue dans sa forme habituelle ou si, comme pour le 8 mai, elle se déroulera en comité restreint. Nous vous invitons donc à consulter le site Internet et la page Facebook de la commune pour rester informés.

ASSOCIATIONS

Téléthon 2020 : rester solidaires !

Dans un contexte où les incertitudes sont nombreuses, l'organisation de manifestations peut se compliquer. La motivation des bénévoles du Téléthon n'a toutefois pas faibli et les associations préparent actuellement les animations qu'ils proposeront le **samedi 5 décembre** sur la commune.

Le programme détaillé n'est pas connu à ce jour mais sera transmis sur le site Internet et la page Facebook de la commune ainsi que sur l'agenda du mois de décembre.

En attendant d'en savoir plus, n'oubliez pas de réserver quelques minutes ou plus de votre samedi 5 décembre pour **soutenir les actions des associations dévilloises en faveur du Téléthon !**



SENIORS

Animations des aînés pour les fêtes de fin d'année

Mercredi 4 novembre, les inscriptions pour le traditionnel thé dansant des aînés devaient se dérouler salle municipale « le Cailly ». En raison du contexte sanitaire, la commune a décidé d'**annuler cet après-midi festif** prévu

le mardi 1^{er} décembre. Il est en effet difficile de garantir les distanciations nécessaires lors d'un après-midi dansant !

Toutefois, pour que le mois de décembre reste festif, **la commune maintient la distribution des colis de Noël**. Celle-ci est prévue le mardi 8 décembre dans la salle municipale « le Cailly », de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Pour bénéficier de ce colis, il faut être Dévillois et avoir 65 ans dans l'année ou 60 ans pour les titulaires d'une carte d'invalidité. Pour les aînés qui sont inscrits sur les listes électorales, aucune démarche n'est à effectuer. Pour les autres, il est nécessaire de s'inscrire auprès du C.C.A.S. en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile récent.

EN SAVOIR +

Hôtel de Ville - C.C.A.S. -

02 32 82 34 80

« Des décisions qui marquent la détermination de l'équipe municipale à agir »

Le conseil d'octobre est toujours un **conseil de transition** : il ne présente plus de nouveaux engagements budgétaires après le budget supplémentaire de juin et il précède la préparation du budget pour l'année suivante. Néanmoins celui-ci, a encore été l'occasion d'un certain nombre de décisions qui marquent la détermination à agir de l'équipe municipale.

Sur les tarifs municipaux de 2021, l'augmentation est limitée à + 1 % mais les tarifs de la restauration scolaire par contre, ne bougeront pas pour aider les familles en cette période difficile.

Après la rénovation de l'école Andersen, la **place Churchill est restructurée**, avec le choix fait par la ville, de matériaux de qualité et la mise en place de végétaux bienvenus pour notre environnement.

La ville, dans le cadre de sa politique culturelle, veut profiter du **bicentenaire de la naissance de Flaubert**, pour mieux faire connaître la place de la famille Flaubert dans notre commune. Elle souhaite participer au projet du département « Flaubert 2021 », à travers une exposition et une conférence dans notre médiathèque.

Bien gérer la ville, c'est aussi **entretenir son patrimoine** : c'est parfois peu visible mais c'est indispensable. C'est l'objet d'une décision de **rénover notre monument aux morts** et de signer une convention avec le garage de la ville de Rouen pour **l'entretien de nos véhicules**.

Malgré le contexte du Covid, il nous faut aussi maintenir un peu des fêtes de Noël. Si nous **maintenons la**

distribution du colis pour les personnes âgées, nous voulons aussi **maintenir le spectacle des enfants des écoles** au centre culturel Voltaire. Nous ferons deux séances au lieu d'une, en accord avec l'amicale laïque qui organise ce bon moment, pour éviter de réunir un trop grand nombre d'enfants en même temps.

Comme à chaque conseil, les élus ont pu prendre connaissance des **décisions réglementaires** prises par le maire depuis le précédent conseil, ainsi que des **rapports d'activités** de l'école de musique et de la restauration collective. Tous ces rapports sont utiles pour **mieux saisir la vie des services publics municipaux**. Ils sont disponibles sur notre site www.deville-les-rouen.fr.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité)

Alors que l'épidémie de coronavirus continue de bouleverser notre quotidien et que la crise sanitaire se mue jour après jour en une crise économique et sociale sévère, nous nous étonnons que le Conseil municipal du 15 octobre dernier ait été constitué de délibérations essentiellement techniques (demandes de subventions, tarifs 2021, etc.), bouclées en 35 minutes. Alors que le gouvernement et la Région ont annoncé leurs plans de relance, la ville doit également prendre des mesures afin d'atténuer les répercussions de la crise sur son territoire et en tirer les leçons pour l'avenir. Soutien à la culture, aux associations, aux commerces et aux secteurs économiques les plus touchés, des mesures immédiates peuvent être prises. Cela mérite un débat politique et citoyen et appelle également la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de transition écologique alors que notre ville accuse de ce point de vue un retard certain. Nous nous étonnons enfin de l'absence de concertation sur les enjeux de propreté et de sécurité qui sont pourtant l'objet d'une dégradation rapide et sont au cœur des préoccupations quotidiennes dont vous nous saisissez régulièrement

PARRAINAGE CIVIL



Alix Bourgeois Gounot

Accompagnée de ses parents Damien Bourgeois et Marie-Aurélie Gounot, la petite Alix a été parrainée civilement le 19 septembre dernier. Julien Devaux et Fanny Gogué Meunier sont les heureux parrain et marraine de la jeune demoiselle.

Culturellement vôtre !

Longtemps perçue comme intimidante et réservée à certaines personnes, la culture s'est démocratisée au cours de ces dernières années. Si des inégalités d'accès face au savoir et à la connaissance peuvent persister, la municipalité de Déville lès Rouen œuvre depuis plus de 20 ans, pour offrir un accès à de multiples activités culturelles à tous ses habitants.



Favoriser l'accès à la culture et encourager les pratiques artistiques



A Déville lès Rouen, **la culture se vit et se partage**. Que l'on soit acteur ou spectateur, la culture reste surtout accessible à tous !

Avec trois lieux de vie culturelle incontournables, les habitants peuvent **pratiquer des activités artistiques** dans le cadre des ABCD (activités bien-être culturelles de Déville), **expérimenter le spectacle vivant** avec l'école municipale de musique, de danse et de théâtre, **s'ouvrir au monde des livres et des expositions** proposés par la médiathèque Anne Frank ou encore **découvrir les spectacles** du centre culturel Voltaire.

Trois lieux à la fois différents et complémentaires, qui parfois se rencontrent pour que **la culture se décline sous de multiples facettes** : lectures, expositions, formation musicale, théâtre, danse, créations artistiques...

Pour toutes les activités municipales, un effort est mené pour **maintenir les droits d'inscription au tarif le plus juste**.

Depuis 20 ans, la **médiathèque Anne Frank** est devenue un **lieu incontournable** dans la vie des habitants. Que vous veniez pour vous installer confortablement dans un fauteuil afin de **lire une revue ou le journal**, pour profiter d'un lieu **calme et accueillant** pour travailler ou bien pour découvrir les **dernières nouveautés littéraires ou musicales**, la médiathèque est accessible à tous. Chaque année la médiathèque organise également de **nombreuses expositions et animations gratuites** pour les enfants et les adultes. Tous les sujets sont abordés : les sciences et techniques, l'écologie, l'histoire et les arts, le livre et bien sûr les loisirs. Les enfants dévillois sont également accueillis à la médiathèque lors des **accueils de classes avec les écoles de la commune**, pour garantir à tous un accès gratuit à la culture et une meilleure réussite scolaire. La médiathèque, c'est aussi des **services en ligne** avec un site Internet permettant l'accès aux collections et à des plateformes d'auto-formation aux langues étrangères et d'écoute de musique en ligne.

Régulièrement, la médiathèque reçoit également les **élèves de l'école municipale de musique,**

de danse et de théâtre pour des concerts ou petits spectacles. Tout comme les représentations à la maison des arts et de la musique ou au centre culturel Voltaire, ces spectacles sont l'occasion pour les élèves de **s'exprimer sur scène** et de **partager leurs pratiques artistiques** au travers de thèmes variés, des plus classiques aux plus actuels. L'école est un **service public ouvert à tous** et a été créée comme un lieu de transmission, de découverte et de création. **Sensibiliser et offrir une formation artistique de qualité**, telle est la mission de l'école. A travers les pratiques collectives et les projets interdisciplinaires, l'école souhaite offrir des moments uniques de partage et d'échange autour de la pratique artistique.

Autres pratiques artistiques, les **ABCD !** Ces activités de loisirs à caractère culturel et sportif, sont proposées dans un **cadre collectif et sont ouvertes à tous**. Les cours de céramique, de dessin/peinture et de sculpture sur bois permettent d'**apprendre les techniques de création artistique** mais sont aussi un moment d'échange entre les adhérents. Avec les cours de **conversation anglaise**, ces échanges prennent même une dimension internationale !



LES ASSOCIATIONS CONTRIBUTENT À LA VIE CULTURELLE

> Quel que soit leur « domaine d'activité », les associations contribuent au dynamisme et à la vie de la commune.

> En ce qui concerne la culture, les associations sont nombreuses à Déville et participent, aux côtés de la ville, à permettre aux habitants de découvrir et pratiquer des activités diverses et variées : peinture, activités créatives ou musicales, découverte de l'histoire et du patrimoine de la ville...

> Pour les retrouver, rendez-vous sur le www.deville-les-rouen.fr ou dans le guide pratique de la ville.



Les lieux de la vie culturelle

Ouverte en décembre 2000, la **MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK** est devenue bien plus qu'un lieu de culture. Au fil des ans, elle est devenue un espace de vie, de rencontres et de partages. La médiathèque s'est adaptée aux besoins des habitants, offrant une grande diversité de supports et proposant de multiples animations pour tous les âges.

Inaugurée en septembre 2018, la **MAISON DES ARTS ET DE LA MUSIQUE** regroupe en un seul lieu, la pratique des activités artistiques municipales. La reconversion de l'ancienne école Hélène Boucher a permis d'offrir des locaux de qualité aux cours de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre, aux activités artistiques des ABCD ainsi qu'à quelques activités associatives.

Le **CENTRE CULTUREL VOLTAIRE** a été l'un des premiers construit dans l'agglomération. En plus de 50 ans, il a accueilli de nombreux spectacles dont ceux de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre mais aussi toute la programmation proposée par l'Expansion Artistique de Normandie. La Municipalité souhaite engager, pendant ce mandat, une réflexion autour de la rénovation du bâtiment.

DES TARIFS ET DES MOYENS DE PAIEMENT POUR FACILITER L'ACCÈS À LA CULTURE

La Municipalité a fait le choix de proposer des activités artistiques et culturelles avec un droit d'inscription calculé aux tarifs les plus justes. L'**abonnement annuel à la médiathèque** Anne Frank est **gratuit** pour les dévillois de moins de 18 ans, de 13,80€ pour plus de 18 ans et demi-tarif, soit 6,90€ pour les demandeurs d'emploi ou étudiants dévillois. Pour les ABCD, les **tarifs des activités artistiques** sont compris entre 110 et 130€ pour les habitants de la commune. Le **matériel est fourni** : la ville achetant et renouvelant le matériel et les matières premières à hauteur de 950€ pour chaque activité et par an. **Avec l'école municipale de musique, de danse et de théâtre**, les enfants peuvent commencer l'éveil artistique pour 46€ l'année. Une année de cours de musique, de danse ou de théâtre revient à 51€ pour les moins de 18 ans et à 78€ pour les adultes. Selon les activités choisies, les habitants peuvent payer le droit d'inscription avec le **Pass Jeunes 76** du Conseil Départemental ou les **chèques vacances ANCV**.

EN RÉSUMÉ

Offrir des services et des espaces culturels de qualité à des tarifs abordables a toujours été au cœur des actions de la Municipalité. L'objectif : permettre l'accès à la culture sous toutes ses formes, à tous ses habitants !



Covid-19 : point sur la situation

Depuis le mois de mars 2020, la vie de la commune est marquée, comme le reste du monde, par la pandémie de Covid-19. Les mesures sanitaires s'adaptent à l'évolution du virus. Le mois dernier, la Métropole Rouen Normandie, dont fait partie notre ville, a été placée en « alerte renforcée » avec l'instauration d'un couvre-feu depuis le samedi 17 octobre.

Appliquer les arrêtés préfectoraux

Depuis le début de la crise sanitaire, **les services municipaux se sont adaptés aux différentes dispositions et règles liées aux arrêtés pris par le Préfet, en fonction des directives gouvernementales.** Le 25 septembre, la commune a ainsi suspendu la location des salles pour des événements familiaux à caractère festif. Les gymnases et la piscine ont été fermés sauf pour les activités scolaires, parascolaires et toute activité sportive de mineurs. Les aires de jeux et terrains multisports ne peuvent accueillir plus de 6 personnes simultanément. Pour les associations non sportives, les activités sont maintenues dans le respect du plan de reprise d'activités qu'elles ont signé avec la Mairie. Le port du masque reste obligatoire sur la voie publique et dans tous les établissements recevant du public. Suite aux annonces du Président de la République, le mercredi 14 octobre, la Métropole Rouen Normandie a été placée en zone d'alerte maximale, entraînant l'application du couvre-feu de 21h à 6h, depuis le samedi 17 octobre. Les différentes mesures sont relayées sur le site de la commune ainsi que sur la page Facebook. Vous pouvez les retrouver sur le site de la Préfecture : www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/COVID19-Point-de-situation-Les-mesures-en-vigueur-dans-le-departement-de-la-Seine-Maritime

Assurer la continuité du service public

Masques, gel hydroalcoolique, sens de circulation... La Ville a bien évidemment adapté l'accueil des habitants à la situation. Si l'Hôtel de Ville est ouvert normalement, **la prise de rendez-vous, pour un service particulier, reste fortement conseillée**, de façon à éviter toute attente. Ce rendez-vous restera **obligatoire pour le c.c.a.s., l'urbanisme, l'état civil et les inscriptions au service jeunesse, écoles et sports.** Les échanges par mail sont également **recommandés**, les adresses mails des services municipaux sont précisées sur le site de la ville : www.deville-les-rouen.fr/services-municipaux

EN SAVOIR +

Hôtel de Ville - 02 32 82 34 80



A l'école municipale de musique, de danse et de théâtre

Les cours individuels et collectifs ont repris à l'école municipale avec des **aménagements pour respecter les mesures barrières.** Des places sont d'ailleurs disponibles pour s'inscrire en théâtre, comédie musicale et danse, alors n'hésitez pas à contacter l'administration : emmdt@mairie-deville-les-rouen.fr

Les **manifestations** de l'école sont **maintenues dans la mesure du possible** pour permettre aux élèves de partager leur travail.

A la médiathèque Anne Frank

La médiathèque a mis en place un protocole sanitaire, s'appuyant sur les recommandations professionnelles, pour limiter le risque de transmission du virus. Si l'entrée reste libre et sans rendez-vous, le **port du masque et la désinfection des mains y sont obligatoires.** L'accès aux animations est soumis à une **inscription obligatoire** afin de garantir les jauges d'accueil. Enfin, tous les documents empruntés par les usagers sont **désinfectés au retour et placés en « quarantaine »** pendant 3 jours révolus, avant d'être remis en rayon. De même, les locaux et points de contact sont désinfectés et aérés régulièrement par les agents d'entretien et le personnel.

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand
BP 73 - 76250 Déville lès Rouen
☎ 02 32 82 34 80 / 📠 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr
www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture des services
du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil le samedi de 9h à 12h (sauf juillet et août)

Service urbanisme et réglementation
accueil du lundi au vendredi : 8h30-12h30,
sur rendez-vous

Centre Communal d'Action Sociale
accueil du lundi au vendredi, sur rendez-vous
(accueil fermé le mercredi matin)

Police Municipale
sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Cuisine Centrale
avenue de la Clairette - ☎ 02 35 75 37 40

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre
16 rue des écoles - ☎ 02 32 82 41 10

Maison de la Petite Enfance
2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 35 76

Médiathèque Anne Frank
2 place François Mitterrand - ☎ 02 32 82 52 22
www.mediatheque-anne-frank.fr

Piscine municipale
291 route de Dieppe - ☎ 02 32 82 50 17

RENCONTREZ VOS ÉLUS

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Se renseigner auprès du Cabinet du Maire : **02 35 76 88 18 // elus@mairie-deville-les-rouen.fr**

Dominique Gambier Maire • **reçoit le vendredi de 10h à 12h sur rendez-vous**

Mirella Deloignon Maire adjointe chargée des affaires générales et du suivi Métropole / **Xavier Dufour** Maire adjoint chargé des espaces publics et de l'environnement / **Annette Boutigny** Maire adjointe chargée des affaires sociales et des seniors • **reçoit sans rendez-vous le mardi de 14h à 16h** / **Mohamed Jaha** Maire adjoint chargé du sport / **Delphine Mottet** Maire adjointe chargée des affaires scolaires / **Jérôme Vallant** Maire adjoint chargé de la sécurité des bâtiments et des manifestations / **Annie Boutin** Maire adjointe chargée de la petite enfance / **Philippe Appriou** Maire adjoint chargé des finances / **Virginie Marin-Curtoud** Maire adjointe chargée des affaires culturelles

PERMANENCES ET CONSULTATIONS

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent, sur rendez-vous, le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h (sauf juillet et août).
☎ 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous (sauf juillet et août).
Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - ☎ 02 35 71 16 70

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) Jeudi 3 décembre 9h30-11h30
☎ 0 800 021 021

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, **sur rendez-vous**
☎ 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence **le mardi** de 13h30 à 16h
☎ 02 32 93 90 90

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence **les trois derniers vendredis du mois** de 9h30 à 12h
☎ 02 32 76 79 76

à la maison de l'animation - 3 rue Jules Ferry

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil de 9h à 12h, **sans rendez-vous les mercredis et sur rendez-vous les jeudis.**
☎ 02 32 82 50 10

COMMENT ÇA MARCHE ?

Habitat : une permanence à votre service

Vous êtes propriétaire occupant et souhaitez réaliser des travaux d'isolation, d'amélioration de l'habitat ou encore adapter votre logement pour un maintien à domicile ? Rendez-vous à la prochaine permanence d'information INHARI, jeudi 3 décembre de 9h30 à 11h30 en Mairie. Ces permanences sont financées par la Métropole Rouen Normandie et réalisées par l'association INHARI. Elles ont pour objectif de renseigner les propriétaires sur des projets de réhabilitation, tant sur le plan financier que technique ou administratif. **Compte tenu de la situation sanitaire il est nécessaire de prendre rendez-vous au 02 32 08 13 00.**

EN SAVOIR + INHARI - 44 rue du Champ des Oiseaux - 76000 ROUEN - 02 32 08 13 00

Les rendez-vous de novembre 2020

Les événements sont présentés sous réserve des conditions sanitaires.

mercredi 4
INSCRIPTIONS
Thé dansant des aînés

ANNULÉ

jeudi 5
ESPACE NUMÉRIQUE
MOBILE
14h-16h, salle des associations

samedi 7 et dimanche 8
MARCHÉ DE NOËL
des Familles de France
salle des associations
« les Rivières »
Dépôt et vente :
14h/18h, samedi
10h/17h, dimanche

dimanche 8
APRÈS-MIDI JEUX
ALDéville des Jeux
14h-18h, salle des associations
« foyer des anciens »

mercredi 11
CÉRÉMONIE
COMMÉMORATIVE
voir page 4



vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre
COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE



Cette année encore, l'association Ensemble participe à la collecte nationale de la Banque Alimentaire. Le rendez-vous est donné vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre, aux portes des grandes surfaces pour les personnes ayant envie de participer à cette action nationale.

vendredi 13
SOIRÉE JEUX
ALDéville des Jeux
20h-23h, salle des associations
« foyer des anciens »

ANNULÉ

samedi 14
JOURNÉE de réflexion professionnelle des assistants maternels

mercredi 18
RECEPTION
des médaillés du travail

ANNULÉ

jeudi 19
ESPACE NUMÉRIQUE
MOBILE
14h-16h, salle des associations

dimanche 22
APRÈS-MIDI JEUX
ALDéville des Jeux
14h-18h, salle des associations
« foyer des anciens »

jeudi 26
COMMISSION des affaires scolaires extra-municipale
18h, salle municipale
« le Cailly »

vendredi 27
SOIRÉE JEUX
ALDéville des Jeux
20h-23h, salle des associations
« foyer des anciens »

ANNULÉ

mardi 1^{er} décembre
THÉ DANSANT
des aînés

ANNULÉ

noter

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés entre septembre et novembre 2004 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant, se munir du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. Hôtel de Ville - service « population » - 02 32 82 34 80 **MERCREDI 11 NOVEMBRE jour férié** : fermeture des services municipaux et collecte des recyclables reportée au lendemain.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS pour les immeubles, le **mercredi 2 décembre**. Pour les maisons individuelles et immeubles de moins de 10 logements, collectes en porte à porte après inscription auprès de « **Ma Métropole** » 0 800 021 021 **ACCUEIL DE LOISIRS, VACANCES FIN D'ANNÉE** (du lundi 21 au jeudi 31 décembre) **inscription jusqu'au 4 décembre**, auprès du pôle inscription de l'Hôtel de Ville 02 32 82 34 80.

agenda culturel

mardi 3
SPECTACLE
 « la convivialité »
conférence humoriste interactive
 19h, centre culturel
 Voltaire

mardi 3 > samedi 21
EXPOSITION
 « comme une bête
 en cases »
 médiathèque Anne
 Frank



mercredi 4
 « L'HEURE MAGIQUE »
 11h, médiathèque
 Anne Frank

samedi 7
ATELIERS « BD »
 avec Sébastien Vastra
 14h30 et 16h30,
 médiathèque Anne
 Frank

samedi 14
MARMOTHÈQUE
 10h30, médiathèque
 Anne Frank

mercredi 18
 « ENGLISH TALES »
 15h, médiathèque
 Anne Frank

dimanche 22
**CONCERT JEUNE
 PUBLIC** « L'échappée
 belle »
 15h, centre culturel
 Voltaire



© Marie-Clémence-David

mercredi 25
**CONCERT « ATELIERS
 MUSIQUES ACTUELLES »**
 de l'école municipale
 de musique, de danse
 et de théâtre
 18h, médiathèque
 Anne Frank

vendredi 27
CONCERT « Seasonal
 Affective Disorder »
 18h, médiathèque
 Anne Frank

samedi 28
BD-CONCERT
 « Black boy »
 18h30, centre
 culturel Voltaire

mercredi 25
 « RAT-COMPTINES »
 11h, médiathèque
 Anne Frank

MÉDIATHÈQUE ANNE FRANK : LA BD À L'HONNEUR !

Du **03 au 21 novembre**, la médiathèque vous invite à découvrir une sélection des meilleures séries de bandes dessinées dont les héros sont des animaux, traités de façon anthropomorphique, à travers l'**exposition « Comme une bête en cases »**.

Le **7 novembre**, de 14h30 à 16h et de 16h30 à 18h, rendez-vous pour **deux « ateliers BD »** avec **Sébastien Vastra**, auteur normand

de bandes dessinées, connu pour sa série *Jim Hawkins*, adaptée de *L'Île au trésor* de Stevenson. Une rencontre au cours de laquelle Sébastien Vastra présentera son **métier d'auteur et d'illustrateur** et expliquera sa manière de travailler. L'atelier se terminera par une **séance de dessin** (personnage et/ou tête de personnage).

Atelier ouvert à toute la famille à partir de 10 ans, sur inscription.

EN SAVOIR + Médiathèque Anne Frank - www.mediatheque-anne-frank.fr - 02 32 82 52 22

LES INFOS À CONNAÎTRE !

ENQUÊTES INSEE Tout au long du mois de novembre, vous pouvez être interrogé par un enquêteur de l'INSEE sur les thèmes suivants : emploi, loyers et charges, conjoncture auprès des familles, entrée dans la vie d'adulte et trajectoires et origines. Si vous êtes contacté par un enquêteur et que vous souhaitez vérifier son habilitation, vous pouvez adresser un mail à l'adresse **CI75-REP-Form@insee.fr**. L'affiliation de l'enquêteur à l'INSEE vous sera confirmée dans les 48h.

ESPACE NUMÉRIQUE MOBILE en partenariat avec le Département de Seine Maritime, permanences d'accès à Internet et apprentissage du numérique : jeudis 5 et 19 novembre, de 14h à 16h, salle des associations, rue Jules Ferry. / **espace-numerique-mobile.fr**

COLLECTE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX dernières collectes en porte à porte, en novembre, avant la pause hivernale. Reprise de la collecte hebdomadaire **le lundi 8 mars**. "Ma Métropole" **0 800 021 021**

Ceci

N'EST PAS UN

CROTTOIR

alors

Prenez un sac



RAMASSEZ



Merci !



OUAF
OUAF



Suivez toute l'actualité de la commune
sur son site www.deville-les-rouen.fr et sur
www.facebook.com/deville.les.rouen.official